



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 02 OCTOBRE 2017.**

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de séance du 11 septembre 2017.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 11 septembre 2017 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :**

- *Virement de crédits sur le compte des subventions.*

Après avoir entendu les explications de M<sup>me</sup> Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ce point supplémentaire à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Commission Petite-Enfance – Enfance, Jeunesse (14/09) – présentation du nouvel organigramme – état des lieux pour harmonisation de toutes les conventions en cours signées avec les différentes communes – calendrier relatif aux fermetures des structures d'accueil – aménagement d'une annexe à la salle des fêtes de Cinq Mars La Pile en multi-accueil – construction d'un accueil de loisirs à Bourgueil – Junior Association – modification des vacances scolaires de Pâques.
  - \* Commission actions sociales et Cadre de vie (18/09) – Intervention des partenaires présents sur les aires d'accueil de Bourgueil et/ou Château-la-Vallière – ludothèque – point sur l'exercice de la compétence gens du voyage sur le territoire CCTOVAL – présentation des obligations et préconisations issues de la révision du Schéma Départemental en faveur des gens du voyage 2017-2022.
  - \* CLECT (25/09) – validation du rapport sur le transfert de charges relatif aux zones d'activité – rappel sur le montant du transfert de charges qui sera déduit de l'attribution de compensation à percevoir par chaque commune concernée – le rapport sera transmis à chaque commune membre de la CCTOVAL qui disposera d'un délai de 3 mois pour délibérer.
  - \* Commission tourisme (25/09) – point sur le devenir de la Cave Touristique (appel à projets et présentation des projets reçus – devenir du Musée) – compte-rendu de la saison touristique du lac de Rillé et point sur les projets d'accrobranche et d'Huttopia –



centre équestre d'Ambillou – bilan de la saison des lacs de la Plaine de Hommes et projet 2018 – projet de terrain d'accueil pour les camping-cars avec mini station d'épuration – point sur la perception de la taxe de séjour réinvestie sur le territoire (33 000 € en 2016) – projet de cartes de randonnées – organisation du Brass Band à Restigné en 2018.

- \* Conseil Communautaire (26/09) – proposition de convention concernant les Certificats d'Economies d'Energies – Evaluation de l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) – garantie d'emprunt pour l'EHPAD de Bourgueil – autorisation de programmes et crédits de paiement pour l'aménagement des plans d'eau de Hommes – convention de mise à disposition temporaire de locaux entre la commune de Cinq Mars La Pile et la CCTOVAL – demande de subvention pour le renouvellement des réseaux fuyards – fixation prix forfaitaire d'un branchement eau potable pour construction existante – adoption du rapport 2016 sur le prix et la qualité des services publics eau potable et assainissement collectif – achat de parcelle sur le lac de Pincemaille (accrobranche) – projet d'implantation d'une signalétique à destination des artisans, commerçants, services publics et acteur du tourisme – adhésion au groupement de commandes initié par les Syndicats d'Energie d'Eure et Loire, de l'Indre et de l'Indre et Loire pour l'achat de gaz naturel et/ou d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique.
- ☞ Entend la lecture de la délibération votée par le Conseil Communautaire portant sur le Schéma Départemental en faveur des gens du voyage 2017-2022 ; un avis favorable a été prononcé par la CCTOVAL conditionné à la suppression d'un article portant sur les obligations concernant les terrains familiaux locatifs sur le territoire de La Chapelle Sur Loire ; la CCTOVAL a demandé à ce que la réalisation des 4 terrains familiaux locatifs inscrite comme obligation sur le territoire Touraine Ouest Val de Loire dans le Schéma Départemental soit supprimée des obligations et inscrite en préconisations permettant d'engager une réflexion qui serait menée à l'échelle du territoire de la CCTOVAL sur la durée du Schéma Départemental 2017-2022.
- ☞ Approuve la modification des statuts de la CCTOVAL tel qu'ils ont été validés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 26 septembre 2017.

## **PROJET COMMUNAL :**

- ☞ Réceptionne les travaux d'aménagement du Centre Bourg (reste à réaliser le déplacement d'une demi-sphère – la mise en service de la borne de recharge pour véhicules électriques – réflexion sur un arrêt minute devant la boulangerie).



## **BATIMENTS :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission des bâtiments du 28 septembre – mise en gazon de 4 emplacements au camping – travaux d'insonorisation de la cantine à prévoir (devis sollicité) – devis remplacement menuiseries classe CP et école Fernand Obligy transis à l'ALE 37 pour attribution subvention – achat d'une table inox pour la cuisine de la cantine scolaire (250 €) – devis sollicités pour la confection et pose d'un escalier pour accéder du commerce au futur logement situé au-dessus de la boulangerie – début des travaux de la serre située au nord de la mairie par l'Entr'aide Ouvrière fixé au 9 octobre.
- ☞ Autorise Madame Le Maire à signer un avenant à la convention de mise à disposition d'un local situé dans les locaux de l'école Fernand Obligy avec l'association théâtrale « Les Baladins de La Chapelle sur Loire » portant sur le matériel laissé à disposition de l'association ; il convient également de retirer de la mise à disposition le préau et le couloir d'accès utilisé par la cantine scolaire.

## **AFFAIRE SCOLAIRES - CANTINE :**

- ☞ Approuve les tarifs de l'école de musique pour l'année 2017-2018 proposés par la commission musique réunie en septembre (pas de changement par rapport à l'année 2016-2017).
- ☞ Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel pour les cours de musique à l'école Germaine Héroux à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 pour une durée d'un an ; M<sup>me</sup> Marie KERGALL interviendra 1 heure par semaine, sera rémunérée par la municipalité de Benais et la commune de La Chapelle Sur Loire remboursera à la commune de Benais le montant total de la rémunération et des charges sociales sur la base de 27€/heure.
- ☞ Est informé de la date du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole fixé au vendredi 20 octobre 2017 à 17h30.

## **PERSONNEL :**

- ☞ Entend le compte-rendu de visite du 15 septembre de l'apst37 en matière de prévention santé-travail en présence de Cyril DELAUNAY, ACMO (point sur le document unique d'évaluation des risques en cours – fiches de poste du personnel, registre de sécurité).
- ☞ Est informé du suivi de M. Nathan PERDRIAU, en contrat d'avenir depuis le mois d'avril (formation habilitation électrique fin novembre – inscription en cours au permis BE – réunion d'information fixée au 13 octobre sur la validation des acquis par expérience à la Mission Locale).



## ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Entend le compte-rendu de réunion de chantier de renforcement de la digue (démarrage des travaux le 18 septembre).
- ☞ Est informé qu'un exercice inondation Val d'Authion aura lieu sur la commune du lundi 9 octobre au mercredi 11 octobre ; une réunion préparatoire de la commission Plan Communal de Sauvegarde a eu lieu les 19 septembre et 2 octobre.
- ☞ Est informé que la signature de l'acquisition de la parcelle située à proximité de l'étang des Gravets a eu lieu le 25 septembre à l'étude de Maître DESPINS.
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de chantier du 20 septembre concernant les travaux réalisés à la STEP.

## VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Charge la commission de contacter l'entreprise TPPL afin de faire le point sur les travaux de voirie réalisés dans le cadre du groupement de commandes avant la réception desdits travaux.
- ☞ Accepte le devis de l'entreprise JOVEAU (montant 3 480 € TTC) relatif au programme fossés 2017.

## FINANCES :

- ☞ Décide de verser une subvention d'un montant de 100 euros à la Croix Rouge afin de venir en aide aux victimes de l'ouragan IRMA.
- ☞ Examinera en commission la demande de subvention formulée par l'Harmonie Musicale Benais-La Chapelle sur Loire pour la prise en charge d'un transport dans le Berry le 21 octobre prochain ; un devis a été sollicité par l'Harmonie auprès d'une compagnie de transport.
- ☞ Procède au virement de crédits suivants :
  - Diminution des crédits inscrits à l'article 60632 (fourniture de petit équipement) - **145 €**
  - Augmentation des crédits inscrits à l'article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres) + **145 €**
- ☞ Décide de reconduire, pour la saison 2017/2018, les redevances tennis comme suit :
  - Abonnement adulte ..... 23 €
  - Abonnement couple ..... 31 €
  - Abonnement moins de 16 ans ..... 8 €
- ☞ Procède à la création d'un programme SÉCURITÉ INCENDIE et au virement de crédits suivant :
  - Diminution des crédits inscrits à l'opération 289 (CAMPING) - **3900 €**
  - Augmentation des crédits inscrits à l'opération 300 (SÉCURITÉ INCENDIE) + **3900 €**



## FÊTES ET CEREMONIES :

- ☞ Invite la population à assister à diverses manifestations :
  - Saint Martin (09/11)
  - Cérémonie du 11 novembre – formation du cortège, parking salle Pierre Desproges à 11h15
  - Vœux du Maire, vendredi 5 janvier à 18h30, salle Pierre Desproges.

## QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Est informé que la commission communication a retenu la proposition de Atome Communication pour la réalisation du bulletin municipal annuel (1 045 € TTC)
- ☞ Rappelle aux associations communales qu'elles doivent produire leur article avant le 30 octobre pour insertion dans le bulletin municipal annuel.
- ☞ Invite la population à assister à la présentation du nouveau site internet de la commune mercredi 15 novembre à 18 heures, salle Pierre Desproges.
- ☞ Madame Le Maire rappelle à l'assemblée et aux membres de certaines commissions plusieurs dates de réunions :
  - Commission du personnel : vendredi 6 octobre à 15h
  - Commission urbanisme : vendredi 6 octobre à 16h30
  - Rendez-vous avec Monsieur SCOUPPE (interlocuteur ENEDIS) : mardi 10 octobre à 14h concernant les micro-coupures électriques sur la commune.
  - Visite des archives départementales : jeudi 12 octobre à 11h afin de faire un point sur les archives de la commune.
  - Commission finances : lundi 30 octobre à 15h ; *cette réunion a été avancée au lundi 9 octobre 2017 à 17 heures.*

## TOUR DE TABLE :

- ☞ M<sup>me</sup> LE THÉPAULT Françoise déplore les incivilités commises à l'étang récemment (bouée et verres jetés dans l'étang) ; M<sup>me</sup> GALET Florence précise qu'une information sera insérée dans le bulletin d'infos du 4<sup>ème</sup> trimestre.
- ☞ M. BERTIN Alain souhaite faire un point sur l'entretien aux abords du Lane et précise que les différents propriétaires jouxtant le Lane ne procèdent pas à l'entretien de leur parcelle le long du cours d'eau ; Madame Le Maire propose à la commission voirie de mener une réflexion sur l'entretien à envisager avant qu'elle ne soit soumise au Conseil Municipal.
- ☞ M. BERTIN Alain aborde le sujet des poteaux incendie, et notamment la distance entre les habitations et les points incendie préconisée par le SDIS ramenée à 200 mètres ; Madame THIRY Danielle précise



qu'une demande de rendez-vous a été faite au SDIS afin d'échanger à ce sujet.

- ☞ M<sup>me</sup> MUREAU Nicole évoque le non fonctionnement à distance de la sirène et doit contacter les services préfectoraux à ce sujet.
- ☞ M<sup>me</sup> GALET Florence informe l'assemblée et la population qu'une collecte de papiers, organisée par l'Association des Parents d'Elèves, aura lieu, comme l'an passé, devant l'école Germaine Héroux du 11 au 25 janvier 2018.

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h15.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Mardi 7 Novembre 2017 à 20 heures, salle de la Mairie .**